

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 751

Artikel: Pierre Gilliand : assurance-maladie : voyons les choses en face!
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1017195>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Assurance-maladie: voyons les choses en face!

Politique de la santé en Suisse: même une réforme réussie de l'assurance-maladie ne ferait pas le printemps. C'est tout dire et c'est situer l'ampleur des problèmes à résoudre qui dépassent encore largement le champ des controverses actuelles. C'est dire aussi que nous partageons tout à fait le scepticisme et l'indignation de Pierre Gilliand, l'autre jour à la Radio romande («Diagnostic économique» du 27 octobre), une voix que les lecteurs de DP connaissent bien, depuis des années. Citons encore, pour marquer le coup:

(...) Ecoutez le concert des lamentations et des récriminations. Ce sont les mêmes pleurs que l'on entendait il y a une dizaine d'années. Selon un schéma classique, la votation sur l'assurance-maladie échouait alors, les voix se dispersant sur une initiative et un contre-projet.

Dix ans déjà! Malgré sa mauvaise mine, l'assurance-maladie, moribonde, est solide encore. Ses maux ne sont pourtant pas imaginaires.

Plusieurs projets de révision se sont lamentablement enlisés. Au nom de grands principes, chacun y va de sa petite idée, de son petit remède, de son petit truc, de son petit machin. De grandes conférences secouent les esprits, à la recherche d'une solution passe-partout. En fait, il s'agit d'une quête du plus petit dénominateur commun.

Le Conseil national a commencé de discuter un programme d'urgence, sorte de révision partielle de révision partielle. Mais écoutez donc: «C'en est trop et pas assez»! Si ses propositions ne sont pas suffisamment prises en compte, le Concordat des caisses-maladie lancera un référendum! Si des contraintes tarifaires sont imposées, la Fédération des médecins suisses lancera un référendum! Si des mesures de planification sont retenues, afin d'éviter que ne s'accroisse encore la surcapacité en équipements hospitaliers, l'Association des cliniques

privées lancera un référendum! Ainsi, le recours à un instrument de notre démocratie sert à brandir des menaces et à défendre des intérêts particuliers.

Les perspectives. A court et moyen terme:

Mais dans deux mois, il y aura une XIème hausse des cotisations, de l'ordre de 20 à 30%. Silencieusement, elle enverra des vieux et des vieilles devant les guichets de l'assistance publique, ou dans des homes qui leur accorderont refuge. Elle pénalisera les familles, qui subiront autant de hausses que le nombre de leurs membres. Quel travail!

Et ce constat:

Le système actuel d'assurance maladie est foutu. Tout le monde le sait. Mais presque tout le monde le fait.

D'urgence, il faut administrer des remèdes à la moribonde. Mais à terme, on ne fera pas l'économie d'une refonte complète.

Une éclaircie dans ce paysage désolant, le travail du professeur Marc-Henri Amsler¹ qui propose des principes nouveaux pour une révision fondamentale de l'assurance-maladie avec une idée directrice: «réactiver le sens de la responsabilité auprès de tous les milieux concernés par les problèmes liés à la santé». Nous reviendrons sur cette réflexion, mais d'ores et déjà il faut dire qu'un des piliers de ce «modèle» permettra de s'attaquer au moins à l'un des défauts majeurs du système actuel: concernant les frais ambulatoires (médecin, pharmacie, soins à domicile), seraient assurées non les personnes prises individuellement, mais les familles en tant que telles, la «cotisation familiale» étant, en francs, la même pour chaque famille et la famille prenant en charge les frais ambulatoires occasionnés par ses membres jusqu'à un certain plafond par an, appelé *franchise annuelle familiale* (faf), elle-même fixée en fonction du revenu familial.

¹ «Le modèle FAF», M.-H. Amsler, cahier (n° 10/84) publié par l'Institut de sciences actuarielles de l'Université de Lausanne (adresse utile: BFSH, 1015 Lausanne-Dorigny).

Scolairement dit

Historiquement. A ceux que pourraient lasser les discussions sur l'école, parce que cela ne les concerne pas familialement ou parce qu'il s'agit d'une page de leur vie heureusement tournée (le plaisir d'être adulte!), il faut philosophiquement faire constater qu'aucune société n'évolue sans remettre en cause les canaux de la transmission du savoir. Renaissance et Réforme, Vaud va bientôt célébrer le 450^e anniversaire de son Académie, d'abord pépinière de pasteurs, puis devenue Université. Le XVII^e et le XVIII^e siècles voient la lente extension de l'enseignement secondaire et le goût des sciences neuves. La Suisse romande a été, par exemple, le centre d'une fantastique diffusion de l'Encyclopédie de Diderot. Et les progrès de l'école obligatoire au XIX^e et la lente ouverture des études longues au XX^e, etc.

Pourquoi donc, à la fin du XX^e siècle, quand les médias et l'informatique bouleversent la société, l'école, qui prépare à cette société-là, resterait-elle dans sa tour d'ivoire?

Localement. En dehors de ces généralités, il y a, dans le canton de Vaud, un problème spécifique: une structure scolaire indéfendable, faite de sélection précoce, de concours d'admission à dix ans, de division hiérarchisée dans leur dignité.

Depuis plus de vingt ans, de discussions lassantes en commissionnate, le problème pourrit.

La question que l'initiative scolaire pose est celle de la réforme: Vaud fera-t-il la sienne dans la clarté; Vaud rejoindra-t-il, tout en développant des modalités originales d'orientation, la structure que connaissent les autres cantons romands?

Il existerait une volonté réformatrice dans le canton pour autant que la structure tienne compte des particularités régionales: population, ici très concentrée, là disséminée. Politiquement, cette majorité se dégage mal: le parti radical subit la pression